

19 points étaient à l'ordre du jour de ce CTL :

## **1/ Réforme des Commissions Départementales des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires (pour avis) :**

La commission peut être saisie par un contribuable à l'occasion d'un contrôle fiscal afin de rendre un avis sur des questions de faits concernant les rappels.

La réforme se traduit depuis le 01/09/17 par un rattachement des CDIDTCA de l'Aude et des PO ainsi que le rajout de 2 brigades de la DIRCOFI Sud Pyrénées à la commission de l'Hérault.

Ce rattachement entraîne un doublement des affaires pour notre direction.

La direction a mis en avant la modernisation des modalités de fonctionnement reposant sur la dématérialisation des pièces transmises au contribuable, la mise à jour de l'application (compatibilité bureautique), la création du guide du secrétaire de la CIDTCA, la mise en place de la BALF dédiée aux secrétaires, d'une communauté collaborative sur wiFIP et l'utilisation de la visio-conférence : il faut bien compenser les distances creusées entre services par la régionalisation !!!

Le secrétariat de la CDIDTCA de l'Hérault est assuré par un cadre A de la division du contrôle fiscal, l'Aude et les PO conservant le leur.

La fréquence des commissions sur l'Hérault est de 2 par mois.

Nous avons voté « contre » cette réforme qui est soumise à avis du CTL après sa mise en place et pour laquelle le paramétrage emplois correspond à une réduction d'échelle et donc d'effectifs.

## **2/ Pôle Gestion Consignations (pour information) :**

La création du PGC conduit à la réduction de 14 pôles métropolitains à 2, implantés à Nantes et Lyon.

La volonté affichée par la CDC est d'accroître son activité autour des consignations et son chiffre d'affaires d'ici 2020 à 1,5 milliards d'euros.

Les gains de productivité reposent sur la digitalisation et la création d'une plate-forme dédiée au service clients : une de plus !!!

A compter du 1er septembre 2018, celui de Montpellier sera rattaché à celui de Nantes.

D'ici-là, les collègues de Montpellier devront gérer le courant et les antérieurs (archivage).

Pour les 2 B et l'agent C qui restent en appui interne jusqu'à septembre 2018, un accompagnement RH est prévu entre le 14 et le 23 décembre 2017.

Par ailleurs, une réunion prévue le 12/12/17 à Paris devrait permettre d'avoir une plus grande visibilité sur la mise en place de cette "usine à gaz" !

### **3/ Point d'étape sur les services d'appui au réseau (pour information) :**

Rappel succinct du SAR 34 :

Mauguio vient en soutien pour la dépense des Matelles.

Béziers Municipale pour la gestion des hébergés de Agde, Capestang, Murviel les Béziers et Sérignan.

La Paierie Départementale pour la gestion des hébergés de Castries, Courmonterral, Ganges et Gignac.

Trois expérimentations sont donc en cours dans l'Hérault. Selon notre direction, ce service d'appui au réseau présente une évolution plutôt favorable en qualitatif et quantitatif permettant « un degré d'exigence plus élevé » induit par la professionnalisation.

Ce service, sans postes créés ni dédiés dans l'Hérault, repose à 68 % sur les EDR... Or, sur les 75 créés nationalement, 22 n'utilisent pas les EDR !!!

Bien qu'affirmant n'avoir aucun projet de pérennisation, notre administration nous indique que l'expérimentation va continuer sans échéance finale définie.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces SAR ne sont ni plus ni moins que la contrepartie par colmatage des réduction d'effectifs ; ils préfigurent du travail à distance et de toutes les externalisations qui peuvent en découler.

### **4 à 7/ Approbation des PV des CTL des 27/04, 20/06, 27/06 et 25/09/2017 (pour avis) :**

Ces PV des précédents CTL étant le reflet des propos tenus ont été validés par l'ensemble des organisations syndicales.

### **8/ Mise en place du centre de contact de Pau (pour information) :**

Depuis le 05/10/17, l'Hérault est couvert par le CDC de Pau, de même que le Vaucluse, les Yvelines et les Pyrénées atlantiques.

Dès le 1er mois, ce centre a reçu 32 500 appels, dont 1/3 provenant du 34.

Ce service, composé de 44 agents, prend en charge les appels téléphoniques ainsi que les demandes transmises par e-contact par les particuliers : questions d'ordre général, réclamations contentieuses à l'IR, demandes de délais de paiement.

2/3 des questions trouvent leur réponse soit par aiguillage vers le CPS, soit sur le message d'accueil. Le 1/3 restant est donc orienté vers un conseiller.

Après quelques soucis liés à l'application, la montée en charge a été rapide avec une moyenne d'appels par jour comprise entre 2 400 et 3 600, et un taux d'aboutissement des appels de 71 %.

Un bilan du délestage pour nos services est prématuré pour l'instant.

Ces centres sont ouverts de 9h à 19h, du lundi au samedi, avec un système de rotation des équipes, notamment pour le samedi.

Solidaires Finances Publiques s'inquiète de l'expansion de ces nouveaux métiers en plateforme : quel régime indemnitaire est appliqué à nos collègues ? Allocation complémentaire de fonction « téléphonie » ? Prime ? Notre direction n'a pu répondre.

Solidaires Finances Publiques continue de dénoncer ces regroupements dont le seul objet est de supprimer des emplois au profit de la dématérialisation et au détriment des usagers mais aussi de

nos collègues qui exercent dans des conditions contraignantes et éprouvantes, sans réelle prise en compte de l'impact de l'industrialisation des tâches sur la santé.

### **9/ Point d'étape expérimentation accueil personnalisé sur rendez-vous (APRDV) (pour information) :**

Cette expérimentation a pour finalité, en association avec l'utilisation de l'e-administration, de désengorger les guichets en "désintoxiquant" les usagers de ceux-ci !

Depuis la mise en place de cette expérimentation, 774 RDV ont été pris suivant les modalités convenues avec les différents sites participants, à savoir : SIP et SIE de Lunel, Sète, Pézenas, Lodève, ainsi que le SIE de Montpellier Sud-Est et le SIE de Montpellier 2.

500 rendez-vous ont abouti, 150 ont été annulés suite à contre-appels téléphoniques, le solde pouvant provenir de l'absence de validation de certains RDV.

Dans les SIE, plus d'un tiers des rendez-vous ont été annulé consécutivement aux réponses apportées durant les contre-appels.

Bien que cette expérimentation n'ait pas vocation à être pérennisée, il est néanmoins probable que son champ soit élargi vers des sites demandeurs...

### **10/ Point d'étape accueil du Millénaire (pour information) :**

Une expérimentation, conduite depuis mars 2014, consiste à renforcer le service des relations publiques (pour le porter à 7 agents), afin d'éviter le recours aux agents du SIP.

En pratique, les renforts ont été prélevés sur les EDR.

Notre direction souhaite consolider l'organisation en place par le transfert d'un emploi de cadre C du SIP MSE lors de l'exercice emplois à venir.

Solidaires Finances Publiques est contre et demande la création de poste et non pas un transfert.

### **11/ Modification des plages horaires du SPF Montpellier 1 (pour avis) :**

Cette demande, formulée par les agents, consiste à avancer la plage horaire du matin de 7h30 à 7h15 et celle du soir de 19h00 à 18h45.

La demande a été unanimement acceptée et prendra effet le 01/01/2018.

### **12/ Modification du jour de fermeture hebdomadaire au public de la Trésorerie Hérault Amendes (pour avis) :**

Les agents ont demandé, lors d'une audience à la direction le 27/10/17, que le poste soit fermé le mercredi (au lieu du vendredi).

Cette demande a été acceptée unanimement et prendra effet le 04/12/2017.

D'autre part, la mise à jour de l'adresse est actée mais ne sera effective au plus tôt que mi-décembre, compte tenu des contraintes administratives.

### **13/ Ponts naturels 2018 (pour avis) :**

L'orientation de la Direction générale est de limiter le nombre de ponts naturels à 3.  
La direction a proposé 3 ponts pour 2018 : vendredi 11 mai, lundi 24 et lundi 31 décembre.

Solidaires Finances Publiques est contre les ponts naturels qui sont financés par les agents et non pas par l'administration.

En l'absence d'accord, ce point a été reporté au CTL du 19/12/17.

### **14/ Recrutement d'un apprenti (pour information) :**

En 2015 le gouvernement a décidé d'ouvrir l'apprentissage à la fonction publique.  
La DGFIP a accueilli 190 apprentis en 2015 (2 à la DDFIP de l'Hérault) et 318 en 2016 (dont 3 dans l'Hérault).

L'objectif 2017/2018 est de 360, soit 250 nouveaux contrats au plan national.

Le volume de 2 apprentis a été abondé d'un 3ème dans notre département :

-un chargé de publicité foncière rattaché au SPF de Béziers depuis le 04/09/17.

-un rédacteur pour la DAJ à compter du 04/10/17.

-un emploi profilé gestionnaire immobilier pour le BIL.

Ces 3 contrats sont établis pour un an, les bénéficiaires sont accompagnés par un maître de stage durant leur formation.

### **15/ Recrutement de volontaires du service civique (pour information) :**

4ème vague de recrutement avec 6 volontaires : 1 au CFP de La Paillade, 2 au Millénaire, 2 à Sète et 1 à Lunel.

Ces volontaires ont essentiellement une mission d'accueil.

Solidaires Finances publiques a dénoncé l'utilisation abusive de cette main d'oeuvre "à bas coût" afin de palier les carences de l'accueil au détriment des conditions de vie au travail, certains jeunes ayant "craqué" ou dénoncé leur contrat...

### **16/ Recrutement d'un agent contractuel PACTE (pour information) :**

Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, hospitalière et de l'Etat. Ce recrutement, ouvert aux jeunes sans diplômes de 16 à 25 ans, s'effectue sans concours et hors règles de gestion classiques. Un cadre C sera affecté à compter du 01/12/17 au SIPE de St Pons de Thomières.

### **17/ Mouvement spécifique catégorie B (pour information) :**

Ce mouvement a été organisé pour combler des postes vacants depuis au moins 2 ans. Pour l'Hérault, 1 site a été retenu par la DG et un collègue sera affecté à la trésorerie de St Pons au 01/03/18.

## **18/ Information des agents par les chefs de services de la tenue de HMI ou de visites de services par les organisations syndicales :**

Celle-ci n'est pas prévue par les textes en matière de HMI. En ce qui concerne les visites de postes, sites, services, la direction demandera des précisions à la DG.

## **19/ Règles d'utilisation des nouvelles technologies d'information par les OS :**

Une note de la DG est en cours de rédaction. Sa mise en application autorisera les organisations syndicales à envoyer 1 mail par semaine à tous les agents (et non plus à leurs seuls adhérents). Il sera possible de se désabonner à tout moment.

## **Restructurations / relogements :**

Le CSRH (ressources humaines) sera installé au rdc de l'INSEE. Les travaux devraient être terminés fin juin 2018.

Le CSP Chorus va déménager au 1er étage de Montmorency.

Le transfert des trésoreries Hérault Amendes et Montpellier Municipale au rdc de Montmorency est à l'étude (via un aménageur d'espace).

Il y a également une volonté de reloger les services sociaux au rez de jardin de l'INSEE, qui est une surface domaniale afin de quitter les locaux en location. Cette opération se heurte au coût important de création d'un accès aux personnes à mobilité réduite.

## **Points divers :**

Les organisations syndicales ont également tenu à alerter la direction sur plusieurs problèmes : stationnement anarchique sur le parking du CFP de Sète, manque de places de parking à Montmorency et Chaptal, déficit de postes du SIE de MSE, problème récurrent de l'accueil à Chaptal.

Nous avons également demandé des informations sur la procédure concernant les tirs visant le CFP de Béziers. La procédure suit son cours avec un dépôt de plainte à titre personnel des deux agents concernés le 21 novembre et une arrestation du responsable.

Pour finir, nous avons souhaité obtenir des renseignements sur le devenir des SIPE. La direction nous a renvoyé au prochain CTL emplois qui aura lieu le 19/12/17...

**Les élus Solidaires Finances Publiques en CTL : Marie-Pierre ZABALETE, Thierry CABANIS, Dominique CATHARY et Frédéric MUCCIOLO ROUX.**